



RELANCE DES ÉCONOMIES AFRICAINES

100 milliards de dollars pour éviter le décrochage



Les présidents Denis Sassou N'Gusso et Emmanuel Macron

Le président français Emmanuel Macron a ouvert mardi le sommet international consacré à la relance économique de l'Afrique avec l'ambition de mobiliser au moins 100 milliards de dollars pour que le continent puisse se relever de la pandémie, mais aussi lutter contre le terrorisme.

Ce «sommet de l'urgence et de l'ambition» vise à combler au moins en partie le «besoin de financement de l'Afrique d'ici à 2025, estimé à 285 milliards de dollars», a déclaré le chef de l'Etat français peu avant l'ouverture du sommet. Pour éviter d'alourdir le fardeau de la dette, il a proposé une nouvelle donne, passant à la fois par la mobilisation de l'investissement privé et le recours à un instrument financier peu utilisé, les droits de tirage spéciaux du Fonds monétaire international.

Page 2

AFRIQUE CENTRALE

Le Tchad échappe aux sanctions de l'Union africaine

Le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) a décidé, le 14 mai, de ne pas prononcer de sanctions à l'encontre du Tchad et de ses nouvelles autorités. Depuis l'instauration de la transition militaire à la suite du décès du président Idriss Déby

Itno, les nouvelles autorités tchadiennes étaient menacées de suspension par l'UA. Le débat sur la sanction oui ou non contre les autorités tchadiennes a fait rage au sein du CPS entre les anglophones et les francophones. La décision s'est en partie jouée

au sein de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest qui a fait pencher la balance en faveur de N'Djamena. Le Ghana, qui préside l'organisation régionale, a d'abord milité pour une application stricte des textes de l'UA.

Page 7

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Jean Luc Mouthou et le dossier des examens d'Etat



Jean Luc Mouthou

Nommé à un mois des examens d'Etat, le nouveau ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean Luc Mouthou, devra commen-

cer par réussir l'organisation de ces échéances avant de s'attaquer à d'autres défis auxquels fait face ce secteur.

Page 5

UPADS

Honoré Sayi suspendu

Éditorial

Un pas en avant

Page 2

PRIMATURE

Anatole Collinet Makosso prend officiellement ses fonctions

Page 16

ÉDITORIAL

Un pas en avant !

Si rien ne dit que seront réellement tenus les engagements énoncés hier en faveur des pays africains par les chefs d'Etat et les dirigeants de grandes institutions internationales venus à Paris pour débattre des problèmes financiers qui plombent notre continent tout indique, en revanche, que ce Sommet marque un tournant dans les relations qu'entretiennent les pays en voie de développement et les pays riches de l'hémisphère nord.

Outre le fait qu'il a réuni à l'initiative du président Emmanuel Macron un panel impressionnant de hauts responsables, ce Sommet a permis à chacun d'eux de s'exprimer sur les difficultés que génèrent la flambée des dettes publiques, la volatilité des cours des matières premières sur les marchés mondiaux, la lutte contre la pandémie du coronavirus, la prévention et la gestion des crises qui menacent des régions entières. Et, ce faisant, il a ouvert la voie à un accord global qui pourrait bien changer la donne sur le terrain économique et financier.

D'où la conclusion qui s'impose au sortir de ce Sommet selon laquelle il va falloir observer avec la plus grande attention, d'une part la capacité de nos dirigeants à mettre de l'ordre dans les finances publiques de leur nation, d'autre part la volonté réelle des puissances extérieures et des grandes organisations internationales d'aider les pays africains à surmonter les difficultés du temps présent. Une observation d'autant plus nécessaire que l'Afrique dans son ensemble devient un partenaire incontournable sur le plan économique, commercial, stratégique et que, de ce fait, nul ne peut ignorer ou sous-estimer la place qu'elle occupe au sein de la communauté mondiale.

Comme toujours dans un tel contexte nous, les Africains, allons devoir nous concerter afin de tirer de réels bénéfices du Sommet de Paris sur le financement de nos économies qui se trouvait au cœur du débat. Autrement dit parler entre nous des dispositions qu'il convient de prendre pour convaincre les nations riches de mieux aider les nations émergentes dans la résolution des problèmes financiers qui handicapent fortement leur croissance. Une tâche à laquelle vont devoir se consacrer les Etats membres des entités régionales telles que la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale que préside notre propre président Denis Sassou N'Guesso, très présent lors du Sommet de Paris.

Les Dépêches de Brazzaville

RELANCE DES ÉCONOMIES AFRICAINES

100 milliards de dollars pour éviter le décrochage

Le président français Emmanuel Macron a ouvert mardi le sommet international consacré à la relance économique de l'Afrique avec l'ambition de mobiliser au moins 100 milliards de dollars pour que le continent puisse se relever de la pandémie, mais aussi lutter contre le terrorisme.

Ce «sommet de l'urgence et de l'ambition» vise à combler au moins en partie le « besoin de financement de l'Afrique d'ici à 2025, estimé à 285 milliards de dollars », a déclaré le chef de l'Etat français peu avant l'ouverture du sommet. Mais pour éviter d'alourdir le fardeau de la dette, il a proposé une nouvelle donne, passant à la fois par la mobilisation de l'investissement privé et le recours à un instrument financier peu utilisé, les droits de tirage spéciaux (DTS) du Fonds monétaire international. Equivalent à une planche à billets du FMI, ces actifs monétaires peuvent être convertis en devises par les pays et dépensés, sans créer de dette.

Jusqu'à présent, la communauté internationale s'est accordée sur le principe d'une émission globale de DTS de 650 milliards de dollars, dont 33 milliards devaient revenir mécaniquement à l'Afrique, par le jeu des quotes-parts au sein de l'institution de Washington. Trop peu en regard des besoins de financement du continent qui a besoin d'investir massivement pour enrayer la pauvreté, développer les infrastructures, affronter le changement climatique et la menace jihadiste. « Nous défendons l'idée que les pays aisés puissent réallouer leurs DTS pour qu'ils aillent vers les pays pauvres, en particulier en Afrique, pour que les 33 milliards

d'aujourd'hui deviennent 100 milliards », a expliqué le président Macron. Un objectif sur lequel les dirigeants africains invités lundi à l'Elysée sont tombés d'accord, tout en estimant que ce ne serait pas suffisant, a relevé le président de la République démocratique du Congo (RDC), Felix Tshisekedi. La secrétaire américaine au Trésor, Janet Yellen, qui participe au sommet en visioconférence, s'est déclarée favorable à cette option dans un communiqué, sous réserve pour sa part que l'usage des fonds soit « transparent et responsable ».

Charge sécuritaire

Ce « Sommet sur le financement des économies africaines » est un « moment très important, nous sommes réunis pour inverser un processus de divergence, qui est très dangereux, entre les économies avancées et les pays développés, en particulier l'Afrique », a alerté la directrice générale du FMI, Kristalina Georgieva. « Nous devons revenir au fort rythme de développement que l'Afrique connaissait avant la Covid, il le faut pour l'Afrique et pour le reste du monde ». De fait, le PIB continental devrait progresser de « seulement 3,2% cette année », quand la croissance mondiale devrait accélérer à 6%.

Un moratoire sur les intérêts de la dette, mis en place en avril

2020 par le G20, a permis de donner un peu d'air aux pays les plus endettés, mais « cette pandémie a laissé nos économies exsangues car nous avons dû consacrer le peu de moyens que nous avons à combattre la maladie », a témoigné Félix Tshisekedi, qui assure la présidence tournante de l'Union africaine.

Le FMI a calculé que les économies avancées ont consacré près de 25% de leur richesse nationale à des plans de relance post-Covid, une proportion qui tombe à 2% pour le continent.

Or, en plus de la pandémie, une « charge de sécurité repose sur l'Afrique », devenue le nouvel « épice » du terrorisme, a averti Emmanuel Macron, jugeant « impérieux d'actualiser les règles financières en prenant en compte » ces coûts.

A côté des DTS, la communauté internationale devrait mobiliser des moyens plus classiques, comme les plans d'aide, bilatéraux ou multilatéraux, orchestrés par les organisations internationales, sous condition de réformes. Le FMI a par exemple confirmé la mise à disposition de 240 millions de dollars pour le Togo, a annoncé son président. « Le sommet vise à poser les bases d'un nouveau cycle de croissance en Afrique », a déclaré mardi Faure Gnassingbé. Selon lui, « l'appui au secteur privé africain » sera également décisif pour un continent qui aspire à sortir de la logique de l'assistance mais qui bute encore sur la défiance des investisseurs.

Julia Ndeko avec AFP

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlé Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaine Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ZONE CÉMAC

Les réformes économiques réalisées à 68%

Le Programme des réformes économiques et financières de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Préf-Cémac), affiche un taux de réalisation de l'ordre de 68,2% en 2020, soit une progression de 6,8% par rapport à l'année 2019.

C'est ce qui relève le rapport du Préf-Cémac de 2020, présenté par son secrétaire permanent, Djiena Wembou, lors d'une conférence de presse, le 18 mai à Brazzaville.

L'évaluation du Préf-Cémac s'est, en effet, faite sur la base des actions mises en œuvre dans les cinq piliers du programme portant sur les politiques budgétaires, la politique monétaire et le système financier, les réformes structurelles, l'intégration régionale et la coopération internationale.

À propos du premier pilier, on note une amélioration de 0,8 point par rapport à 2019 et, représente 88,4% des actions prévues à fin 2020. Par rapport à la cible 2021 du programme, 79,4% des actions prévues ont été réalisées. Toutefois, les objectifs portant sur l'harmonisation des règles budgétaires, l'amélioration de la coordi-

nation des politiques ainsi que des dépenses publiques n'ont pas connu de progrès significatifs.

S'agissant de la politique monétaire, la performance est passée à 26,6 points, soit une progression de 2 points, ce, grâce aux avancées enregistrées dans la redynamisation des marchés financiers et aux actions réalisées par la Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale sur le plan des réformes. Il reste, cependant à faire aboutir le projet de la stratégie communautaire de l'inclusion financière, à approfondir le marché financier sous régional puis à prévenir et assurer un traitement approprié des arriérés de manière à préserver la stabilité du système bancaire.

Pour ce qui est des réformes structurelles, les efforts ont été concentrés sur la diversification économique et le développement du secteur



Le secrétaire permanent du Préf-Cémac lors de la conférence de presse

privé d'une part, et l'amélioration du climat des affaires d'autre part. En revanche, le développement des formes alternatives de financement de l'économie n'a presque pas progressé.

La totalité des actions prévues en matière d'intégration régionale a été réalisée. Bien qu'avec retard sur le calendrier, tous les pays de la Cémac ont conclu un arrangement financier avec le Fonds monétaire international.

« Ces résultats ont été atteints dans un contexte de redressement de la croissance du PIB réel, qui a été en moyenne de 1,5% contre -1,4%, malgré une légère remontée de l'inflation, (1,7% en 2017-2019 contre 1,1% en 2016) », a indiqué le secrétaire permanent du Préf-Cémac.

En vue d'approfondir et d'accélérer ces réformes, le rapport de 2020 propose des recommandations urgentes telles : la finalisation des dos-

siers techniques des douze projets intégrateurs, fixer la date de la conférence d'annonce des contributions, envoyer des lettres d'invitation et des dossiers techniques.

Le Préf-Cémac est le cadre de référence qui traduit le plan d'action que les hautes autorités de la sous-région ont mis en place en 2016, pour faire face à la sévère crise économique qui frappe les pays de la Cémac depuis 2014.

Lopelle Mboussa Gassia

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Les acteurs du secteur privé invités à soutenir le programme de l'UIT

À l'occasion de la commémoration de la Journée mondiale des télécommunications, le ministre des Postes et des Télécommunications, Léon Juste Ibombo, a invité les entreprises et parties prenantes à appuyer le programme de l'Union internationale des télécommunications (UIT) tout en œuvrant pour la prospérité et le bien-être d'internet pour tous.

Pour cette 50^e édition, la célébration de ladite journée a été placée sous le thème « Réduire l'écart en matière de normalisation ». Selon le ministre Ibombo, ce thème s'efforce de répondre à la problématique sur l'accélération de la transformation numérique dans le cadre des initiatives nationales, régionales et internationales afin d'en réduire la fracture entre les pays membres et la population.

« Cette édition 2021 offre aux membres de l'UIT, dont notre pays fait partie, la possibilité de continuer à stimuler la transformation numérique en promouvant des stratégies nationales relatives au développement des Technologies de

l'information et de la communication (TIC), des politiques intelligentes visant à encourager les investissements, la coopération et les partenariats », a fait savoir



Le ministre Léon Juste Ibombo/Adiac

le ministre Léon Juste Ibombo.

Ce thème, a-t-il ajouté, va permettre aux membres de l'UIT de réfléchir aux avancées dans le secteur des TIC propres à faciliter le passage à un développement intelligent et durable. Aussi, il met en avant les solutions concrètes reposant sur les TIC et les tendances pour promouvoir la durabilité sur les plans environnemental, économique et social. Ce, dans le but de contribuer à la réalisation des cinq buts stratégiques du programme Connect 2030.

« Il est aujourd'hui admis de tous que le développement numérique est un catalyseur du développement durable. Afin d'en concrétiser pleinement les avantages, il est impératif d'encourager le développement harmonisé par l'adoption des normes standards. », a indiqué le ministre Ibombo.

Les normes élaborées par

l'UIT garantissent l'interopérabilité, a-t-il signifié. Elles permettent la mise en place des marchés mondiaux et stimulent l'innovation et la croissance et contribuent à accélérer l'utilisation des Technologies de l'information et de la communication (TIC) en vue d'atteindre tous les Objectifs de développement durable.

Par ailleurs, le ministre en charge des Postes et Télécommunications a salué les avancées positives enregistrées par le Congo dans le secteur numérique.

Célébrée le 17 mai de chaque année, la Journée mondiale des télécommunications a été instituée dans le but de sensibiliser l'opinion aux perspectives qu'ouvre l'utilisation de l'internet et des autres TIC dans différents domaines tels que : économique, social ainsi qu'aux moyens permettant de réduire la fracture numérique.

Gloria Imelda Lossele

SANGHA

Des communautés sensibilisées à l'utilisation durable de la faune sauvage

Les autorités locales, notables et responsables de la société civile de Ouessou et Kabo, dans le département de la Sangha, ont récemment échangé sur la nécessité de promouvoir la chasse et la pêche durables dans leurs forêts. L'initiative soutenue par l'ONG américaine WCS inclut la participation active des populations riveraines.

L'atelier de validation du processus de Consentement libre, informé et préalable (clip), organisé par WCS en partenariat avec le ministère de la Justice, s'inscrit dans le cadre du Programme de gestion durable de la faune sauvage (SWM) dans la forêt de Kabo. Ce programme prône un nouveau modèle de gestion durable de la faune sauvage dans les concessions forestières servant de bassin d'approvisionnement en viande de brousse et en poisson.

En effet, la rencontre de Ouessou a permis la validation du protocole pour la mise en place du processus Clip de WCS sur ses différents sites d'intervention dont le bassin de Ouessou pour le programme SWM. Les participants entendent établir

un équilibre entre l'approvisionnement et la demande en protéines animales dans le nord du Congo, ainsi que la réduction significative de la part de la viande sauvage dans l'alimentation sans porter préjudice à la qualité de l'alimentation et de la nutrition des consommateurs.

Cette nouvelle pratique devrait permettre, d'après l'ONG WCS, de pérenniser les stocks de faune sauvage dont dépendent les populations pour leur subsistance. Elle prévoit une étroite collaboration entre les experts de WCS et les structures déconcentrées et décentralisées du Congo, ainsi que les concessionnaires forestiers concernés par ce programme de développement durable.

Pour cela, les participants de Ouessou ont adopté six



Des participants à l'atelier de Ouessou/DR

solutions en vue de la mise en œuvre du processus Clip de WCS. L'une des solutions concerne le renforcement du cadre juridique et institutionnel national censé permettre au projet de travailler avec le gouvernement congolais, les institutions communautaires et la société civile à l'échelle nationale et locale. Ce part-

nariat a pour but de faciliter l'adéquation entre les lois et règlements liés à l'utilisation de la faune sauvage et les réalités locales.

Il est également prévu un mécanisme de « suivi, évaluation et apprentissage » du projet, un autre mécanisme pour documenter les préférences alimentaires à la fois

déclarées et observées ainsi que les facteurs sociaux, culturels et économiques qui sont à l'origine du choix du consommateur. Enfin, le projet disposera d'un système d'information local, des liens fonctionnels et d'une plateforme des parties prenantes du site d'intervention.

Fiacre Kombo

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le Congo examine sa contribution déterminée

L'atelier de lancement du processus de validation de la Contribution déterminée au niveau national (CDN) révisée de la République du Congo s'est ouvert, le 18 mai à Brazzaville, sous la direction de la ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault.

L'objectif de cet atelier est de valider le document final de la CDN révisée en termes de cohérence et d'adaptation aux attentes de la promesse climatique en vue du rehaussement de l'ambition climatique de la République du Congo, amorcé en octobre 2020, en vue de le soumettre au secrétariat de la Convention cadre des Nations-unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

Pour Maleye Diop, représentant résident du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) dont l'institution accompagne la République du Congo dans ses efforts de rehaussement de ses ambitions climatiques, cet atelier confirme que le processus de révision de la CDN de la République du Congo va vers son terme. Trois documents sont soumis pour contribution dans le cadre de ce processus de validation. Le premier se rapporte au diagnostic de l'existant et méthodologie de la CDN révisée qui avait déjà fait l'objet d'un atelier de validation. Le deuxième met en relief les éléments de stratégie en matière d'atténuation et d'adaptation au Congo ; le troisième résume de la CDN révisée du Congo. « Nous espérons que le processus de validation

qui s'ouvre aujourd'hui va permettre au Congo d'avoir une CDN consolidée qui répond aux ambitions du pays et en arrimage aux exigences de l'Accord de Paris pour lutter efficacement contre les changements climatiques au niveau global et national sans compromettre le développement social et économique du pays », a déclaré Maleye Diop. Ouvrant l'atelier, la ministre en charge de l'Environnement a précisé que la révision de la CDN du Congo intervient dans un contexte bien précis, caractérisé par la signature de deux documents fondamentaux qui démontrent le haut niveau d'engagement politique du pays. Le premier document concerne l'accord de Paris sur le climat, qui a connu la participation active du président de la République Denis Sassou N'Guesso, lors de la COP21 en 2015 à Paris en France ; accord signé en avril 2016 par le gouvernement, puis ratifié en décembre 2016 par l'Assemblée nationale et le Sénat.

Le deuxième document concerne la lettre d'intention portant sur l'établissement d'un partenariat de long terme visant la réalisation du Plan d'investissement de la stratégie nationale REDD+ dans le cadre de l'Initiative pour la forêt de

l'Afrique centrale (CAFD), signée par les chefs d'État du Congo et de la France en septembre 2019. L'Accord de Paris sur le climat de décembre 2015, engage les pays à soumettre de nouveau leur CDN révisée au plus tard en décembre 2020. L'article 4 de cet accord souligne l'intérêt pour chaque pays de relever le niveau d'ambition de sa CDN.

Dans le cadre de la lettre d'intention du CAFI, le chef de l'Etat congolais a exprimé sa volonté d'œuvrer pour le développement durable par la promotion d'une économie verte et d'une conservation et gestion durable des écosystèmes forestiers. A ce titre, il a engagé le pays à réduire ses émissions de gaz à Effet de serre (GES), notamment celles en provenance du secteur de « l'utilisation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie » et à réviser la CDN du Congo au plus tard en décembre 2020. Le Congo est encore dans les délais. La COP 26 étant prévue à Glasgow du 1er au 12 Novembre 2021, laisse encore aux pays cinq voire six mois, pour soumettre leur CDN.

Notons que l'atelier de validation des documents de la CDN révisée du Congo se tient en mode présentiel et aussi en visio-conférence, avec les délégués et partenaires qui sont à l'intérieur et à l'extérieur du pays. Il prendra fin le 20 mai prochain.

Bruno Okokana

VIE ASSOCIATIVE

L'Adu va soutenir les initiatives du programme « Ensemble poursuivons la marche »

L'association Désir d'unité (Adu) par la voix de son vice-président le professeur Auguste Nsonsissa s'est dit, le 16 mai à Brazzaville, disposée à accompagner les initiatives de paix dans les villes et villages du Congo.

Le message a été rendu public à l'occasion de la journée internationale du vivre-ensemble en paix, initiée par les Nations unies.

« Le vivre-ensemble est le socle de l'unité nationale et du patriotisme. Tout Congolais devrait promouvoir les intérêts du pays et consolider l'unité nationale dans un esprit de justice sociale en vue de favoriser l'égalité des droits et des chances à travers les actions éducatives, culturelles et sportives », a déclaré le professeur Auguste Nsonsissa.

Les initiatives du programme « Ensemble poursuivons la marche » renforcent et préservent la stabilité, l'Etat de droit, l'unité nationale et la démocratie. « Sans la paix, sans unité nationale, il n'y a pas d'avenir pour le pays et sa population. A non point douter, la paix est à constater à travers les convivialités dans les villes et villages », a-t-il indiqué.

L'Adu propose aux organisations nationales, sous-régionales et in-



Auguste Nsonsissa/Adiac

ternationales de « prendre plus d'initiatives locales et éducatives. Et d'agir en faveur de la paix, de la réconciliation et du développement durable notamment en collaborant avec les communautés et les chefs religieux ainsi qu'en incitant les êtres humains au pardon et à la compassion ».

Dans le cadre de la promotion du dialogue entre les religions et les cultures, l'Adu salue le rôle majeur joué par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco).

Signalons que le 8 décembre 2017, l'assemblée générale des Nations unies a adopté la résolution 72/130 proclamant le 16 mai, journée internationale du vivre-ensemble en paix.

Fortuné Ibara

ENSEIGNEMENT

L'organisation des examens d'Etat premier défi de Jean Luc Mouthou

Nommé le 15 mai, le nouveau ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation devra commencer par réussir l'organisation des examens d'Etat qui quasiment débiteront dans un mois, avant de poursuivre avec d'autres défis, minant le secteur de l'éducation.

« Nous sommes à l'orée des examens d'Etat et dans la foulée il faudra préparer la prochaine rentrée scolaire. La responsabilité est lourde, car l'école est au cœur de toutes les préoccupations », a déclaré le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean Luc Mouthou, conscient des défis qui l'attendent à l'immédiat.

S'agissant des examens d'Etat, en effet, l'oral du Certificat d'études primaires élémentaires et du concours d'entrée en 6^e aura lieu du 29 au 30 juin et le 1^{er} juillet l'écrit. Les épreuves écrites du baccalauréat auront lieu du 13 au 16 juillet. Le Brevet d'études du premier cycle (BEPC) est prévu du 27 au 30 juillet, tandis que le concours national d'entrée en classe de sixième aux lycées d'excel-



Le ministre Jean Luc Mouthou attendu sur plusieurs fronts

lence de Mbounda et d'Oyo se fera le 20 août. Autant dire que le temps presse.

Autres défis

En dehors de l'urgence des examens d'Etat, pointe un grand travail à réaliser, à moyen et long terme. Le dossier des enseignants volontaires diplômés des écoles de

formation est épineux. Pour réduire le déficit en personnel enseignant sur toute l'étendue du territoire national, en effet, l'exécutif avait

engagé 4660 enseignants volontaires suivant un protocole d'accord signé le 27 septembre 2018 avec la coordination desdits diplômés. Ces derniers sont recrutés à la fonction publique par vagues et selon le quota affecté au département ministériel, car tous ne peuvent pas être intégrés au même moment.

Ceux qui attendent l'intégration tout en exerçant entament des grèves toutes les fois que le cahier des charges n'est pas respecté. Ils en ont le droit. Seulement, les grèves impactent négativement le calendrier scolaire, la finalisation des programmes...

Par ailleurs, la qualité de l'éducation, l'éducation des groupes minoritaires ainsi que les déperditions figurent parmi les défis qui, ici ne sont pas exhaustifs. Une étude du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) indique que seuls 18% des élèves qui achèvent le cycle primaire ont une maîtrise suffisante en lecture et en calcul, une forte déperdition des filles au secondaire, dont les principales causes sont les violences en milieu scolaire : violences physiques 37%, violences sexuelles 33%... Pour résorber les failles du secteur de l'éducation en la modernisant, le Congo s'était déjà doté d'un Plan sectoriel

de l'éducation 2015-2025, les pouvoirs publics étant conscients que le système éducatif a un rôle clé dans le développement social et économique. Sans les moyens conséquents, il est difficile de l'exécuter dans les délais.

Un cadre de la maison

L'actuel ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation peut s'appuyer sur sa connaissance du département. A ce poste, il a succédé à l'actuel Premier ministre, Anatole Colinet Makosso, dont il a été conseiller avant d'assumer les fonctions de directeur général de l'enseignement secondaire. Jean Luc Mouthou, qui reconnaît avoir hérité d'un secteur très sensible, compte entre autres sur le soutien de l'ensemble des cadres du ministère et des partenaires pour être à la hauteur des attentes dans la modernisation du système éducatif.

Rominique Makaya

COOPÉRATION

Le CAFI octroie 45 millions d'euros au Congo

L'initiative CAFI va mobiliser 45 millions d'euros pour soutenir le Congo dans ses stratégies d'aménagement du territoire et de préservation des ressources naturelles. C'est ce qu'a déclaré le directeur de l'Agence française de développement (AFD) au Congo, Lionel Cafferini, à l'issue d'un échange avec la ministre du Tourisme et de l'Environnement, Arlette Soudan-Nonault.

Lionel Cafferini a indiqué que son agence était en train de finaliser l'instruction d'un programme d'utilisation des terres durables au Congo avec des financements de l'initiative CAFI qui appuie les forêts dans le bassin du Congo et les fonds propres de l'AFD.

Il s'agit d'accompagner et de soutenir les différents jalons de la note d'intention que le président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso a signée avec le président de la République française, Emmanuel Macron, en octobre 2019 pour mettre en place une politique nationale d'aménagement du territoire au Congo qui préserve les ressources naturelles et lutte contre le changement climatique.

« Nous avons fait le point avec la ministre sur les activités que nous pourrions soutenir pour accompagner cette stratégie de préservation des tourbières, des zonages tout en accompagnant une activité économique agricole durable dans la proximité de

Quant aux montants financiers, a-t-il poursuivi, il y a deux phases dans ce programme d'utilisation des terres. Une première où le Fonds CAFI a délégué des ressources à l'AFD pour un montant

millions d'euros de financement complémentaire. Une deuxième phase qui est également en cours d'instruction, devrait mobiliser quinze à vingt-cinq millions de dollars de la part de l'initiative

« C'est un programme haut global que nous instruisons pour un montant d'environ quarante-cinq millions d'euros en don pour soutenir le Congo dans sa stratégie d'aménagement du territoire et dans sa stratégie de préservation des ressources naturelles », a confié Lionel Cafferini. La ministre du Tourisme et de l'Environnement a fait part à ses partenaires de son impatience par rapport aux procédures et aux délais de mise en œuvre des programmes. Lionel Cafferini lui a indiqué que l'objectif était de pouvoir signer les conventions de financements d'ici octobre 2021 pour une mise en œuvre effective de ce programme à l'horizon du début 2022.

« Le Congo a exprimé un ensemble d'orientations, de stratégies, d'objectifs, et nous avons considéré que ces objectifs de lutte contre le changement climatique, de préservation des ressources naturelles, et du développement économique rencontraient les grandes orientations de l'Etat français. On sait que le bassin du Congo est une zone géographique qui apporte beaucoup à l'humanité... », a-t-il ajouté.

Bruno Okokana



La ministre de l'Environnement et ses hôtes face à la presse/Adiac

ces zones-là », a déclaré le directeur de l'AFD au Congo.

de quinze millions de dollars, et où l'AFD pour le compte de l'Etat français va mobiliser sept

millions d'euros de ressources en don de l'Etat français via l'AFD.

SANTÉ

Le Club Rotaract sensibilise les jeunes aux dangers des maladies sexuellement transmissibles

Un séminaire à l'endroit des écoliers a été organisé par le Club Rotaract de Brazzaville, le 15 mai dans la capitale, pour appeler ces derniers à prendre conscience des risques pouvant mettre en danger leur santé sexuelle et reproductive.

Lors du séminaire qui a duré un jour, les échanges ont porté sur les avortements et les grossesses précoces en milieu juvénile, les violences basées sur le genre, les infections sexuellement transmissibles... « Plusieurs jeunes sont confrontés à d'énormes difficultés de santé par manque d'informations. Les échanges avec les élèves ont donc permis de leur donner le maximum de renseignements pour prévenir les maladies au lieu de les contracter et se battre



Les élèves et les organisateurs du séminaire pour les soigner », a expliqué le Dr Bob Okandze Pea,

vice-président de la Brigade médicale congolaise consti-

tuée des médecins congolais venus de Cuba qui, dans le cadre de ce séminaire, ont travaillé en collaboration avec le Rotaract Club de Brazzaville.

En effet, concernant la santé, près de 30% de nouvelles infections de VIH au Congo concernent les adolescents et les jeunes dont l'âge varie entre 15 et 24 ans selon le Plan stratégique national de prévention de cette maladie 2020-2024. Par ailleurs, une étude menée par l'Unicef sur les violences en milieu scolaire indiquent que 4 filles sur 10 subissent des agressions de nature sexuelle. Pour Régis Mbete, secrétaire

général de Rotaract Club de Brazzaville, l'organisation de ce séminaire est une manière pour cette association de contribuer à l'atteinte des Objectifs de développement durable concernant la santé sexuelle et reproductive. « Nous venons poser notre pierre à l'édifice parce que notre structure a pour objectif de servir autrui et l'ensemble de la communauté », a-t-il indiqué, saluant les partenaires ayant concouru à la réalisation de ce séminaire.

En rappel, Rotaract Club de Brazzaville est membre de Rotary Club International. Il réunit les jeunes de plus de 18 ans.

Rominique Makaya

DÉVELOPPEMENT

Les chercheurs posent les bases d'une politique inclusive au Congo

Le ministre de la Construction, de l'Urbanisme et de l'Habitat, Josué Rodrigue Nguonimba, et l'ancienne ministre des Affaires sociales, Antoinette Dinga Dzondo, ont animé le 15 mai à Brazzaville une table-ronde sur la politique sociale inclusive en République du Congo.

Cette rencontre a été une initiative du laboratoire de formation et de recherche en population et développement (Lapodev), un groupe de chercheurs congolais. Elle avait pour objectif de produire un document sur les bases d'une politique sociale inclusive en phase avec les préoccupations nationales actuelles en matière de vulnérabilités et d'inégalités.

Les chercheurs et les politiques ont fait un état des lieux des vulnérabilités et des inégalités en République du Congo. Ils ont aussi dressé le cadre légal des politiques sociales, protection sociale et dégager les pistes relatives à la protection sociale efficace pour chaque catégorie de bénéficiaires.

Les participants ont également dressé la situation des ressources humaines disponibles et nécessaires pour l'implémentation d'une politique sociale efficace au Congo et formulé des propositions aux solutions de financement de ladite politique sociale.

Selon les chercheurs membres de Lapodev, il y a au Congo des politiques sociales traditionnelles qui se sont vite avérées inefficaces. Parmi celles-ci figurent le confiage d'enfants, l'aide à la famille, la protection du secteur informel et des vulnérables, le système d'internat et de bourses d'études dont plusieurs personnes issues de milieux modestes. « Il y a au Congo une pro-

tection sociale contributive soit 15% mais la politique sociale non contributive est encore inexistante. Nous devons mener la guerre contre la vulnérabilité et la pauvreté », a reconnu Antoinette Dinga Dzondo, ancienne ministre des Affaires sociales.

Les membres de Lapodev se félicitent des dispositifs comme la gratuité des frais scolaires, la gratuité de la césarienne, la gratuité du traitement contre le paludisme pour les enfants ou la gratuité des antirétroviraux (ARV) pour les personnes vivant avec le VIH. Par ailleurs, ils préconisent que ces politiques sociales soient améliorées ou renforcées.

Le ministre Josué Rodrigue Nguonimba a pour sa part invité les chercheurs à enrichir leur réflexion en incluant la dimension habitat. « Une politique sociale inclusive doit aussi inclure les questions de l'habitat », a-t-il dit.

Au Congo, on note parmi les communautés vulnérables les populations autochtones dont les indicateurs sociaux préoccupants exigent une protection sociale. En 2008, selon les statistiques de l'UNICEF, la situation de ces populations pouvait se résumer comme suit : plus de 50 % d'enfants autochtones n'avaient pas d'acte de naissance, contre 19 % dans la population totale ; 65 % des adolescents autochtones de 12 à 15 ans n'étaient pas scolarisés, comparés à 39 % dans la population générale. Alors que le taux de mortalité infantile juvénile était de 117 pour mille au Congo, il est probable qu'il soit supérieur à 250 pour mille pour les enfants autochtones. 26% d'enfants congolais de moins de 5 ans souffraient de malnutrition chronique, contre 40% au moins chez les enfants autochtones.

Fortuné Ibara

THÈSE DE DOCTORAT

Roch Ghislain Etsan développe la problématique de la culture démocratique au Congo

Roch Ghislain Etsan a obtenu la mention « très honorable », le 17 mai, lors de la soutenance de thèse de doctorat unique en sciences humaines et sociales devant un jury composé des professeurs et maîtres de conférence des universités de France, du Gabon et du Congo.

Le nouveau docteur en sciences humaines et sociales qui dispense, depuis plusieurs années, les cours à l'Université Marien-Ngouabi, a justifié le choix de son sujet par le fait que c'est le résultat d'un itinéraire de sa vie de militant dans les partis politiques mais aussi de son expérience lors d'une mission dans le cadre d'un projet des transferts sociaux dans le district de Makoua, département de la Cuvette.

Selon Roch Ghislain Etsan, ce travail centré sur « La culture démocratique au Congo Brazzaville à travers l'hebdomadaire La Semaine Africaine » montre

que la République du Congo a connu peu avant les indépendances la démocratie pluraliste, notamment avec comme composante le multipartisme. « La pratique politique ayant conduit au conflit armé de 1959 et à la révolution de 13,14 et 15 août 1963 a condamné le multipartisme au profit du monopartisme jugé comme gage de la cohésion et de l'unité nationale. Ainsi, le Congo fera l'expérience de la démocratie populaire de 1963 jusqu'à la Conférence nationale souveraine », peut-on lire dans ce document de 384 pages.

Par ailleurs, Roch Ghislain Etsan a fait savoir que construire

une culture démocratique est un enjeu majeur de la démocratie congolaise. Il ajoute que c'est le devoir d'une élite politique et intellectuelle qui doit répondre aux défis contemporains en intégrant les valeurs d'hospitalité, de partage, d'amour, de solidarité propres aux traditions locales. Notons que ce travail a été dirigé par Regine Tchicaya-Oboa (maître de conférence, Université Marien-Ngouabi) tandis que le professeur Joseph Tonda de l'Université Omar-Bongo était le président du jury. Le professeur Patrice Yengo (Ecoles de hautes études en sciences de France), les maîtres de conférence Joseph Itoua et Julien Bambi (Université Marien-Ngouabi) ont fait partie du jury respectivement en tant que rapporteur externe, rapporteur interne et examinateur.

Rude Ngoma

CYBER AFRICA FORUM 2021

Le rendez-vous des acteurs de la cybersécurité prévu en juin

Organisé en partenariat avec le Forum international de la Cybersécurité, « Cyber Africa Forum » aura lieu le 7 juin prochain à Abidjan, en Côte d'Ivoire. L'évènement permettra aux acteurs dudit secteur d'échanger sur des questions liées aux risques de la cybersécurité en Afrique subsaharienne.

L'évènement vise à regrouper les décideurs publics et privés dans le but de mettre le risque Cyber au cœur des problématiques de l'Afrique, comme enjeu de son émergence. Car, ils jouent le rôle de facilitateurs en fournissant

des informations et des solutions concrètes en matière de cybersécurité au profit des décideurs d'Afrique subsaharienne.

Selon Clément Domingo, ingénieur informatique et organisateur dudit évènement, le «Cyber Africa Forum » constitue une excellente tribune pour susciter des vocations, dans un secteur d'avenir, susceptible de créer des emplois dans les années à venir. « La cybersécurité renferme des enjeux primordiaux tant parce qu'elle permet de protéger les systèmes politiques et économiques du continent, mais aussi parce qu'elle constitue un domaine pouvant contribuer à favoriser l'émancipa-

tion des jeunesses africaines », a-t-il indiqué.

Plusieurs activités marqueront la tenue de cette rencontre, notamment une plénière sur les stratégies nationales et sous-régionales de la cybersécurité, quatre tables rondes, une masterclass et un hacking challenge dédié à la sécurité informatique.

Évènement de référence en matière de cybersécurité en Afrique subsaharienne, « Cyber Africa Forum » réunira les acteurs de la cybersécurité africains et internationaux en vue de mettre les questions de cybersécurité au cœur des enjeux de l'Afrique.

Gloria Imelda Lossele

TRANSPORT AÉRIEN

Le Congo bientôt doté d'un centre de maintenance des aéronefs

L'accord de mise en oeuvre du projet d'un centre de maintenance des aéronefs en République du Congo a été signé, le 16 mai, entre le ministre de l'Aménagement, de l'Équipement du territoire et des Grands travaux, Jean Jacques Bouya, et le conseiller économique près l'ambassade de Chine au Congo, Sun Liang.

Le centre de maintenance des aéronefs de l'aéroport international Maya-Maya de Brazzaville sera construit sur une surface d'environ 11 500 mètres carrés. Il comprend, entre autres, le hall de maintenance, le bâtiment auxiliaire, la route de remorquage des aéronefs, les travaux extérieurs et les installations associées.

Selon les termes de cet accord, la partie congolaise doit, dans un délai de trois mois après la signature de l'accord, déterminer la réquisition du terrain ainsi que l'indemnisation à la démolition à l'intérieur du site. La réalisation de ce projet de coopération devrait conforter la volonté des pouvoirs publics de faire de la capitale du Congo un hub en Afrique centrale, en matière de transport aérien.

Pour la partie chinoise, le centre de maintenance aéronautique de Brazzaville accueillera non seulement les aéronefs de fabrication chinoise, mais aussi assurera la maintenance des appareils de type Boeing 737.

Le ministre Jean Jacques Bouya a remercié les autorités chinoises ainsi que l'ambassadeur de Chine au Congo pour la signature de cet accord qui témoigne de l'excellence de la coopération entre les deux pays. D'après lui, la signature de cet accord marque une étape déterminante pour ce projet de coopération dont la réalisation suit son cours.

Rappelons que la partie chinoise avait soumis, lors de la 10ème session de la commission mixte de coopération économique, commerciale et technique entre le Congo et la Chine, le 29 octobre 2020, à la partie congolaise ce projet d'accord de mise en oeuvre de ce projet. Une fois construit, le centre de maintenance aéronautique de Brazzaville complètera la liste des infrastructures érigées au sein de l'aéroport international Maya-Maya. Il s'agit, entre autres, de la nouvelle piste d'atterrissage, de l'aérogare moderne couplée aux terminaux et de l'aéroclub.

Parfait Wilfried Douniama

AFRIQUE CENTRALE

Le Tchad échappe aux sanctions de l'Union africaine

Le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) a décidé, le 14 mai, de ne pas prononcer de sanctions à l'encontre du Tchad et de ses nouvelles autorités.

Depuis l'instauration de la transition militaire à la suite du décès du président Idriss Déby Itno, les nouvelles autorités Tchadiennes étaient menacées de suspension.

Le débat sur la sanction oui ou non contre les autorités tchadiennes a fait rage au sein du CPS entre les anglophones et les francophones. Les premiers, notamment les pays d'Afrique australe (Lesotho, Malawi), étaient favorables à des sanctions en application des textes de l'UA, et ils ont d'abord bénéficié d'un soutien de l'Algérie (représentant l'Afrique du Nord au côté de l'Égypte). Mais les francophones d'Afrique de l'Ouest (Sénégal, Bénin) et d'Afrique centrale (notamment le Burundi) ont plaidé pour la clémence. La décision s'est en partie jouée au sein de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (Cedeao), qui a fait pencher la balance en faveur de N'Djamena. Le Ghana, qui préside l'organisation régionale, a

d'abord milité pour une application stricte des textes de l'UA. Mais il s'est ensuite rallié à la position plus souple du Nigeria, proche allié de N'Djamena dans la lutte contre Boko Haram dans le bassin du Lac Tchad.

Le Cameroun, également partenaire du Tchad dans la lutte contre le terrorisme au sein de la Force multinationale mixte et réputé non-interventionniste, a adopté la même attitude qu'Abuja au nom de la sécurité régionale. Alger, un temps proche des vues des pays d'Afrique australe et qui préside le CPS au mois de mai, s'est finalement rangé à cet avis.

Le 14 mai, alors que le CPS entamait l'examen de la question tchadienne, Mahamat Idriss Déby s'était rendu en visite à Abuja, où il avait rencontré le Nigérian Muhammadu Buhari. Comme à Niamey quelques jours plus tôt, il a assuré à son aîné qu'il avait l'intention de mener à bien la transition et d'organiser des élections libres dans

un délai maximum de dix-huit mois, tout en tenant les engagements du Tchad en matière de politique sécuritaire régionale.

Le directeur de cabinet adjoint et demi-frère du président de la transition, Abdelkerim Idriss Déby, s'était quant à lui rendu au Rwanda, au Congo-Brazzaville et au Cameroun pour délivrer le message aux présidents, Paul Kagame, Denis Sassou N'Gusso (qui préside la Communauté économique des États de l'Afrique centrale) et Paul Biya, qui entretient de bons rapports avec la famille Déby. Le ministre des Affaires étrangères de la transition, Cherif Mahamat Zene, ex-ambassadeur à Addis-Abeba, avait lui aussi mobilisé ses réseaux à l'UA pour convaincre le CPS.

Les tenants de la clémence envers N'Djamena ont également pu s'appuyer sur le rapport de la mission d'enquête envoyée au Tchad par l'UA fin avril et dirigée par le Commissaire à la paix et sécurité, le Nigérian Bankole Adeoye, et par l'ambassadeur de Djibouti (qui présidait le CPS en avril) à l'UA, Idriss Farah.

Yvette Reine Nzaba avec AFP

ENVIRONNEMENT

Elite Women's Club réaménage ses initiatives écologiques

L'organisation féminine, que préside Splendide Lendongo, a inclus le 17 mai à Brazzaville plusieurs projets liés à l'environnement dans le cadre de la mise en oeuvre de son planning d'activités 2021-2023.

Parmi les initiatives environnementales à mettre en oeuvre par l'ONG Elite Women's Club (EWC) figurent, entre autres, le projet Mwana écolos pour éduquer les enfants, le planting d'arbres ainsi que les classes entrepreneuriales pour les femmes et filles afin de contribuer à leur autonomie, émancipation et développement personnel.

A en croire cette ONG, les femmes ont un rôle important à jouer dans la préservation de l'environnement et des ressources naturelles, dans la promotion du développement durable, l'adoption de modes de consommation, de production durables et écologiquement rationnels.

« Depuis 2019, nous travaillons déjà sur les projets environnementaux. Nous nous sommes rendu compte que la femme est la première actrice de développement et première éducatrice. A cet effet, l'ONG EWC a envisagé des projets d'éducation de la femme et de l'enfant dès le

bas âge. Les notions comme : écosystème, climat et ses risques, la propriété, l'insalubrité sont enseignées aux enfants et on les incite à apporter leurs contributions sociales. Dans leurs parcelles respectives, nous encourageons les enfants à planter la citronnelle, à entretenir les arbres fruitiers », a indiqué Splendide Lendongo.

La participation des femmes et des filles à la formulation, la planification et l'exécution des politiques environnementales s'accroît doucement. C'est ainsi que certaines communautés reconnaissent qu'il ne peut y avoir de développement durable sans la pleine participation des femmes.

D'ailleurs, le programme d'action adopté par la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, qui s'est tenue à Beijing en 1995, souligne la nécessité de faire participer activement les femmes à tous les niveaux de prise de décisions concernant l'environnement



Des membres de l'EWC au terme d'une réunion de travail au siège de l'UNFPA à Brazzaville/Adiac

et d'intégrer une perspective sexospécifique dans toutes les stratégies en faveur du développement durable.

« Les femmes voient les avancées du monde et ne souhaitent pas rester en marge de cette évolution. Elles souhaitent être prise en compte dans les sphères de décisions et être des actives de développement », a commenté la

présidente de l'ONG EWC. Celle-ci promeut le leadership féminin et entend améliorer la condition de la femme et de la jeune fille africaine.

A l'issue de l'assemblée générale, l'ONG EWC a créé deux nouveaux organes de directions et la coordination générale qui va réunir essentiellement les membres fondateurs et co-fondatrices de Elite Wo-

men'S Club et le secrétariat exécutif national qui gèrera le club au quotidien.

« Alors soyons des femmes capables, qui n'ont pas peur d'avoir des responsabilités, et qui savent prendre des initiatives et surprendre le monde, oui parce que nous le pouvons », a conclu Splendide Lendongo.

Fortuné Ibara

DÉCOUVREZ LA NOUVELLE FORMULE DE

jeuneafrique

N° 3100 - MAI 2021



ENQUETE

Égypte-Éthiopie,
la guerre du Nil aura-t-elle lieu ?

FOCUS ÉNERGIE

Transition complexe
pour les majors pétrolières

CAMEROUN

L'énigme Franck Biya

DISPONIBLE DÈS MAINTENANT CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX !

Retrouvez également
toute l'actualité africaine
sur le site et les applications
de Jeune Afrique

www.jeuneafrique.com



JEUNE AFRIQUE
MEDIA GROUP

SPEED
by Congo Telecom

L'INTERNET
TRÈS HAUT DÉBIT
ENFIN CHEZ VOUS!

FIBRE OPTIQUE : POTO-POTO CONNECTÉ À L'INTERNET HAUT DÉBIT ILLIMITÉ

Congo Telecom poursuit son plan de déploiement des quartiers non raccordés à la fibre optique afin de permettre à tous les ménages, familles et entreprises de bénéficier des avantages qu'offre l'internet haut débit illimité.

A cet effet, l'opérateur historique a lancé le samedi 15 mai 2021 à Brazzaville, une campagne terrain baptisée « L'internet très haut débit illimité enfin chez vous ! ». Cette campagne a pour objectif de permettre à Congo Telecom de connecter les clients en 24H grâce à un point de vente et une équipe technique dédiés dans chaque quartier connecté.

Pour ce faire, un point de vente a été installé au croisement Avenue de la paix - rue Mbochis, espace de la Poste pour permettre au public de souscrire aux offres SPEED ou d'effectuer toutes autres opérations commerciales liées à Congo Telecom.

Pour rappel, SPEED est la marque commerciale de Congo Télécom, elle offre des débits allant de 12Mbps, 30Mbps à 60 Mbps avec la possibilité pour les clients de bénéficier d'un kit d'installation gratuit à partir de 30Mbps.

Congo Telecom ambitionne à travers cette offre de connecter un maximum de congolais à l'internet très haut débit et vulgariser des technologies telles que l'e-éducation, la maison connectée, le travail collaboratif à distance, la télévision Ultra Haute Définition en streaming etc. qui nécessitent des capacités de transmission considérables.

**Pour plus d'informations : 22 22 ou au 22 220 00 00.
Congo Telecom, le numérique c'est nous !**



☎ 22 22 ou 22 220 00 00

* Appel facturé au tarif en vigueur selon l'opérateur

f t in y Congo Telecom

NÉCROLOGIE

La famille Ndiki informe les parents, amis et connaissances de Brazzaville, Pointe-Noire et Makoua du décès de leur fils Barnadin Rhonel Ndiki, combattant à la Garde Républicaine (GR), survenu le 13 mai 2021, à Brazzaville.



Le deuil se tient au domicile familial n°6, rue Pierre Germain, quartier Kahounga. Référence : entre arrêt Garage sur la route Moukondo-CNRTV et lycée Thomas Sankara.

Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.

Monsieur Juste Peya, les familles Empilo, Maleke et Max Empilo ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur mère, sœur, tante et épouse Sylvie Koumono Maleke, survenu le 2 mai 2021, à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n° 23 de la rue Bomitabas, Poto-Poto 2. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



La famille Kouendzé et les enfants ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès de de leur frère, oncle et père le docteur Jean Jacques Kouendzé survenu le 12 mai 2021 à Brazzaville.



La veillée mortuaire se tient sur la rue La vie sympathique au n°03, quartier Makabandilou.

Référence: arrêt de bus « Ecole Imma Ngankou ».

Le Programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.

M. Ayah Lopez et la famille Ayah ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur père, frère et oncle nommé Ludovic Ayah, survenu le 12 mai 2021 à Pointe-Noire.



La veillée se tient au quartier Loandjili, quartier Makayabou à Pointe-Noire.

L'enterrement est prévu le samedi 22 mai 2021, à Pointe-Noire.

Anicet Ellion, Mbakissa Cherubin, Mutuelle les Amis Cahier et la famille Malonga ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur soeur Nina Armelle Malonga, survenu le 10 mai 2021, à Brazzaville.



La veillée mortuaire se tient au n° 69 de la rue Zola, vers le marché Soukissa, quartier Moukondo (Ouenzé).

La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.

La famille Monene, Raphael Maboundou à Paris en France, la veuve Jeanne Monene et Charlem Léa Itoua Legnoki, ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances de Pointe-Noire, Mossaka, Bombe et Brazzaville, du décès de leur fils, père, frère, époux et oncle, Daniel Monene, survenu le 9 mai, à Brazzaville.



La veillée mortuaire se tient sur la rue Makabana au n°38 à Talangaï. L'inhumation aura lieu le 25 mai, à Brazzaville.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS
 Un Espace de Vente
 Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)
 Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, etc.

Un Espace culturel pour vos Manifestations
 Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
 Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Gusso immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville République du Congo

Horaires d'ouverture:
 Du lundi au vendredi (9h-17h)
 Samedi (9h-13h)

LIBRE PROPOS

La Russie et le dossier des changements climatiques

Au sujet du sommet virtuel mondial sur le climat je me sens dans l'obligation de mettre de la lumière sur le rôle de la Russie dans les efforts de la communauté internationale en matière des changements climatiques. Sied de constater que l'action constructive de la Russie en la matière ne dépend pas de l'état de ses relations avec certains autres acteurs.

En effet la Fédération de Russie fait partie de l'Accord de Paris, qu'elle a signé en 2016, ratifié en 2019 et n'a jamais essayé de le quitter. Le pays compte parmi les leaders du processus climatique international du fait de sa contribution dans la diminution des émissions des gaz à effet de serre et de ses efforts visant à assurer le caractère universel de la Convention cadre de l'ONU sur le changement climatique (CCNUCC) qui établit une base juridique internationale à long terme pour limiter l'impact anthropogène négatif sur le climat dans le contexte du développement durable.



Moscou considère que la croissance des efforts de la communauté internationale en vue de mobiliser le soutien financier et le transfert de technologies vers les pays en développement pour des objectifs climatiques est magistrale pour le renforcement de leurs efforts nationaux visant à s'adapter aux changements climatiques. En tant que bailleur de fonds à titre volontaire, la Russie octroie une aide financière via le PNUD, la CCNUCC et dans le format bilatéral.

La Russie fait partie du peloton des Etats pour sa contribution à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Dans les années 1990-1995 la Russie a diminué ses émissions de 30%. Au cours des 20 dernières années elles sont restées au niveau de 70% par rapport à l'année 1990, qui est celui de référence, tandis que le PIB pour la même période a augmenté de 75%. La contribution de la Russie pour les années à venir sera de garder les émissions de gaz d'ici 2030 au niveau atteint (70% par rapport à l'année 1990). Cela veut dire que le pays va contenir ses émissions à un niveau très bas pour un délai total de 35 ans. Entre temps on prépare le programme de réduction des émissions pour la période après 2030.

Il est à noter que la Fédération de Russie possède 20% des forêts de la Planète, 1-ere place dans le Monde. La forêt couvre 46,6% du territoire de la Russie. Malgré les effets de sécheresse dans certaines régions du pays, qui ont provoqué de vastes incendies des forêts ces dernières années, on a pu élargir légèrement la couverture forestière de 8,09 millions de kilomètres carrés en 1990 à 8,15 millions de kilomètres carrés en 2020. Cela peut servir d'un bon exemple.

Guéorguy TCHEPIK

COMMERCE

Les 15 pays les plus endettés en 2021

Il s'agit de la dette publique en fonction du Produit intérieur brut (PIB) par pays. C'est l'ensemble des engagements financiers pris sous forme d'emprunts par un Etat et ses collectivités publiques. Seulement 5 pays d'Afrique font partie du classement.

Liste des 15 pays les plus endettés au monde

15°. Jamaïque : 104%. Le pays a connu des décennies d'emprunts, une croissance chancelante, des importations surpassant les exportations, un déficit public chronique et un chômage de masse. La légalisation du cannabis n'a rien changé.

14°. Etats-Unis : 107,8%. La dette publique américaine s'élève à 20 000 milliards de dollars, au-dessus du montant de son PIB. La raison : Démocrates et Républicains font dans la surenchère pour financer chacun leurs projets.

13°. Singapour : 110,9%. C'est un modèle économique mixte (entre marché ultralibéral et intervention étatique importante), une croissance forte du PIB (9%), un taux de chômage à 2,2%. Un tel développement est dû aux énormes investissements des gouvernements successifs.

12°. Congo Brazzaville : 119%. Une équipe d'experts a été dépêchée sur place pour se rendre compte de la situation. Un rapport est attendu.

11°. Gambie : 123,2%. Sa vulnérabilité reste « élevée ». Le FMI recommande une discipline budgétaire, face à la dette héritée du passé, entre arriérés extérieurs du gouvernement précédent et la prise en charge par l'Etat des passifs des entreprises publiques.

10°. Portugal : 125,6%. Après la crise économique de 2008, le Portugal redresse la barre, son déficit a été divisé par deux - en dessous de 3%, le chômage est passé de 17% à 8%. Toutefois, la situation du pays reste fragile.

9°. Soudan : 126%. C'est le 2° pays le plus endetté d'Afrique après l'Afrique du Sud. Avec 37,9 milliards \$ de dollars, il se classe dans le top 10 des pays les plus endettés au monde en fonction de son PIB.

8°. Mozambique : 130%. Le pays aurait caché une partie de sa dette, ce qui la fait monter à 130% du PIB, avec des emprunts contractés en toute opacité pour acheter du matériel militaire notamment. Le Mozambique comme le Gabon, la Zambie, le Ghana, le Congo et la Gambie ont du mal à rembourser leurs bailleurs.

7°. Érythrée : 131,2%. Le pays est classé au 182e rang sur 185 en termes d'indice de développement humain. Une économie autarcique, des dépenses militaires inconsidérées (25% du budget de l'Etat), des sécheresses, plombent la croissance et donc le PIB. De plus, une mauvaise entente avec ses bailleurs.

6°. L'Italie : 131,4%. Après la Grèce, il est le pays européen le plus endetté par rapport à son PIB, ce qui représente 2.300 milliards d'euros. Une dette qui ne cesse de s'agrandir.

5°. Barbade : 132,8%. Malgré une activité touristique débordante et son statut de paradis fiscal, la Barbade connaît une dette importante. La crise du crédit a obligé le gouvernement à s'endetter pour relever une croissance en berne.

4°. Yémen : 141%. Avec l'Érythrée et le Soudan, le Yémen est le 3° pays de cette région touchée par la dette. La guerre civile et l'épidémie du choléra plombent l'activité économique. Le pays vit aux crochets des aides internationales, son industrie pétrolière est peu développée.

3°. Liban : 152,8%. Une dette abyssale et une crise des migrants syriens plombent l'économie libanaise, qui connaît aussi des tensions interconfessionnelles et une corruption du gouvernement.

2°. Grèce : 181,9%. Après la crise et des plans de sauvetage, la Grèce entrevoit le bout du tunnel. « 95 des 110 » réformes économiques et sociales réclamées par l'UE ont été adoptées par la Grèce.

1°. Japon : 236,4%. Avec une dette à 9.266 milliards d'euros, l'avantage c'est que cette dette est détenue par les Japonais eux-mêmes. Ce qui le met à l'abri d'un scénario catastrophique. Le Japon dispose suffisamment de liquidités et est l'un des plus gros contributeurs du FMI et de la Banque mondiale.

Noël Ndong



REPUBLIQUE DU CONGO

AON N° 001/2021/MAETGT/DGGT-CT-CEP

OBJET : AVIS PUBLIC D'APPEL D'OFFRES

Réf. : : Projet d'aménagement de la route KETTA-DJOUM et de facilitation du transport sur le Corridor Yaoundé-Brazzaville, Phase 2.

1. La Cellule d'exécution des projets en partenariat multilatéral de la Délégation Générale aux Grands Travaux (DGGT) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats répondant aux qualifications requises pour « La Fourniture et installation des équipements de deux (02) radios communautaires à Sembé et Souanké ». Ces équipements sont à livrer aux sièges des Sous-préfectures de Sembé et de Souanké respectivement, dans un délai de deux (02) mois.
2. Les candidats intéressés peuvent consulter le dossier d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral de la Délégation Générale aux Grands Travaux (DGGT), sise immeuble TAMBADOU, 5ème Étage, n°2 avenue de la base au croisement avec le Boulevard Denis SASSOUNGUÉSSO, Batignolles Brazzaville, Tél : (242)281.47.13 / (242) 956.86.64 ; Télécopie : (242) 281.40.21, de 9 heures à 14 heures 30 mn (Heure locale). Ils peuvent également l'obtenir à l'adresse mentionnée ci-avant.
3. Les offres devront être déposées à l'adresse ci-après : Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral de la Délégation Générale aux Grands Travaux (DGGT), sise immeuble TAMBADOU, 5ème Étage, n°2 avenue de la base au croisement avec le Boulevard Denis SASSOUNGUÉSSO, Batignolles Brazzaville au plus tard le 20 juin 2021. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse mentionnée ci-dessus.
4. Les offres doivent être valides pendant une période de cent-vingt (120) jours suivant la date limite de dépôt des offres.

Fait à Brazzaville, le 18 mai 2021

Le Coordonnateur

BATOUNGUIDIO.-



AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
(SERVICES DE CONSULTANTS)

REPUBLIQUE DU CONGO



« PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE KETTA-DJOUM ET DE FACILITATION DU TRANSPORT SUR LE CORRIDOR BRAZZAVILLE – YAOUNDÉ, PHASE 2 »

Secteur : Transport

Référence de l'accord de financement : Prêt n° 2000130014482

N° d'Identification du Projet : P-Z1-DB0-167

AMI N° 001/MAETGT/DGGT/CET-CEP

1. La République du Congo a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement afin de couvrir le coût du « Projet d'aménagement de la route KETTA-DJOUM et de facilitation du transport sur le corridor Brazzaville – Yaoundé, Phase 2 », et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer les prestations relatives à l'Appui à la conservation de la biodiversité.

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent, entre autres : (i) les services de cartographie environnementale de la zone d'intervention du projet ; (2) le renforcement des capacités institutionnelles ; (3) le renforcement des capacités des communautés riveraines ; (4) le suivi et audit environnemental. La durée maximale de la mission est de quatre-vingt-dix (90) jours, hors délais de validation.

2. La Cellule d'exécution des Projets BAD logée au sein de la coordination Technique de la Délégation Générale aux Grands Travaux au Congo, ci-après dénommé « Organe d'Exécution » invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponi-

bilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

3. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, édition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

4. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : 9 heures à 14 heures.

5. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 22 juin 2021 à 12 heures 30 mn (heure locale, TU+ 1) et porter expressément la mention « AMI N° 001/MAETGT/DGGT/CET-CEP / Sélection de Consultants -Firmes) / Appui à la conservation de la biodiversité »

À l'attention : Monsieur BATOUNGUIDIO, Coordonnateur du Projet, Adresse : 2, avenue de la Base aérienne Marien NGOUABI (Croisement avec le Boulevard Denis SASSOUNGUÉSSO), 5e étage de l'immeuble Cheick TAMBADOU à Brazzaville, République du Congo
E-mail : ceprbaddggt@gmail.com; payima6@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 18 mai 2021

**Le Coordonnateur,
BATOUNGUIDIO.-**

PEINTURE-PHOTO

« Renaissance », la première exposition solo de Sarah Paul

Tableaux picturaux, photographies et sculptures sont les principales œuvres au cœur de la nouvelle exposition de l'artiste peintre Sarah Paul Koukou. Ouvert au public jusqu'en juillet, ce travail de recherche s'articule autour de la femme, ses combats, sa force, sa résilience et son humanisme.

Cette première exposition en solo, « Renaissance », est le fruit d'une résidence de création de trois mois effectuée aux ateliers Sahn. Ouverte au public depuis le 4 mai au sein de cet espace culturel, l'exposition est un véritable voyage au cœur de l'univers de la femme, personnage principal dans la réalisation de ce travail.

« Cette exposition « Renaissance » je l'ai réalisée pendant le confinement et ce temps libre a été un déclic pour moi et le résultat est là devant vous. L'exposition a pour but de sensibiliser le plus grand nombre à la thématique des violences faites aux femmes. En effet, il s'agit d'une série de clichés, tableaux et sculptures symbolisant les



Sarah Paul posant devant quelques œuvres d'art

violences auxquelles font face les femmes dans leur quotidien. Un hommage rendu à la femme noire », a signifié l'artiste.

Au centre de l'exposition se présente une installation photographique. Visages et mains saignent d'un maquillage proche du réalisme, avec au premier plan des mots : peuples, culture, femme, lutte, santé... A travers ces images maquillées, Sarah Paul est passée d'une

émotion classique de tristesse aux portraits sanguinolents.

Aussi, à première vue, cette exposition sensible, teintée d'abstrait et de romantisme, fait osciller entre illusion et réalité. Ici, l'artiste ne fait qu'imiter la nature et le visible, mais en lui imposant une autre perception, plus vivable. C'est dans une technique associant acrylique, collage papier, tissage sur

toile, que se présentent les tableaux accrochés le long des quatre murs de la salle d'exposition. Le noir et le rouge sont les couleurs dominantes de ce travail. Et parmi les toiles, on compte : « Amour » symbolisant l'amour profond entre une mère et sa progéniture, « Aventure » qui exalte la métamorphose entre l'enfance et l'âge adulte, « Makila mabé » ou la figure des violences sexuelles exercées sur la femme, « Au-delà » qui est un appel à la résilience et à la nécessité de se relever après les tempêtes de la vie, etc.

A en croire sa démarche artistique s'alignant au courant de la renaissance, le nu, habit de naissance de tout être humain ne devrait pas en principe choquer le monde. Pour l'artiste ayant usé de ce courant pour dénoncer les souffrances de la femme, les violences basées sur le genre ne se limitent pas qu'aux violences phy-

siques. Ces femmes victimes de ces actes cruels doivent trouver et puiser en elles des ressources pour dépasser le danger mental qui les hante et les tourmente. « De nature timide, j'exprime à travers ces images reflétant la souffrance de plusieurs femmes, le silence gardé, une peur de raconter une histoire qu'elles estiment gênante et troublante », en pense Sarah Paul.

Sur des trépiers, Sarah Paul a déposé des parties de corps humains faites en cire de bougie et du ciment. « De quoi sont ces parties ? Pourquoi ce corps est-il en pièce ? », s'est interrogé Thales Zokène dans sa critique. Et selon lui, chacun est libre de penser ce qu'il veut à ce propos car penser n'est pas une fin en soi, mais plutôt le commencement de l'existence. Ouverte au public jusqu'au 4 juillet prochain, l'exposition « Renaissance » compte 12 tableaux, 12 photos et 5 sculptures.

Merveille Atipo
et Gloria Imelda Lossele



AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSULTANTS)

REPUBLIQUE DU CONGO



« PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE KETTA-DJOUJ ET DE FACILITATION DU TRANSPORT SUR LE CORRIDOR BRAZZAVILLE – YAOUNDÉ, PHASE 2 »

Secteur : Transport

Référence de l'accord de financement : Prêt n° 2000130014482

N° d'identification du projet : P-Z1-DB0-167

AMI N° 002/MAETGT/DGGT/CET-CEP

1. La République du Congo a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement afin de couvrir le coût du « Projet d'aménagement de la route KETTA-DJOUJ et de facilitation du transport sur le corridor Brazzaville – Yaoundé, Phase 2 », et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer les prestations relatives à la « Campagne de sensibilisation de la population de la zone du Projet (NGOMBE, KETTA, SEMBE, SOUANKE ET NTAM) à la pandémie à Coronavirus COVID-19 ».

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent entre autres : (1) l'établissement de l'état des lieux sur les connaissances de la pandémie et la pratique des mesures barrières par les populations de ces villes ; (2) l'identification des publics cibles spécifiques en fonction des résultats de l'état des lieux, mais aussi des répertoires des principaux décideurs, des influenceurs potentiels et des relais communautaires dans chaque quartier et village d'intervention ; (3) la diffusion large des informations pertinentes sur la pandémie, la pertinence des mesures barrières et l'appropriation des nouveaux savoir être individuels, collectifs et communautaires ; (4) la conception et la validation des stratégies d'animation territoriale et des supports de communication qui tiennent compte des sentiments et de la sensibilité culturelle des populations ; (5) l'organisation des campagnes de sensibilisation contre le COVID-19 ; (6) le suivi et l'auto-évaluation à mi-parcours de la campagne afin de déterminer l'efficacité et de réagir en conséquence. La durée maximale de la mission est de quatre-vingt-dix (90) jours, hors délais de validation.

2. La Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral logée au sein de la coordination Technique de la DGGT au Congo, ci-après dénommée « Organe d'Exécution » invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour

les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

3. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, édition de mai 2008, telle que révisée en Juillet 2012, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

4. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : 9 heures à 14 heures.

5. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 24 juin 2021 à 12 heures 30 mn et porter expressément la mention « AMI N° 002 /MAETGT/DGGT/CET-CEP / Sélection de Consultants -Firmes) / Campagne de sensibilisation de la population de la zone du Projet (NGOMBE, KETTA, SEMBE, SOUANKE ET NTAM) à la pandémie à Coronavirus COVID-19 ».

À l'attention : Monsieur BATOUNGUIDIO, Coordonnateur du Projet,
Adresse : 2, avenue de la Base aérienne Marien NGOUABI
(Croisement avec le Boulevard Denis SASSOU NGUESSO),
5e étage de l'immeuble Cheick TAMBADOU à Brazzaville, République du Congo
E-mail : ceprbaddgt@gmail.com ; payima6@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 18 mai 2021

Le Coordonnateur,
BATOUNGUIDIO.-

APPEL À CANDIDATURES

Des bourses destinées aux jeunes créateurs

La Fondation Jean Luc Lagardère met des bourses de création à la disposition des jeunes créateurs francophones évoluant dans les domaines de l'écrit, de l'audiovisuel et de la musique afin de les soutenir dans la réalisation de leurs projets. A cet effet, un appel à candidatures est ouvert jusqu'au 5 juin prochain.

L'appel à candidatures concerne les auteurs de documentaire ; de film d'animation ; écrivains ; journalistes de presse écrite ; libraires ; musiciens (catégorie musiques actuelles) ; photographes ; producteurs cinéma et scénariste TV. Pour postuler, les candidats doivent avoir moins de 31 ans (ou moins de 36 ans pour les libraires, photographes et scénariste TV), et doivent présenter un projet original et innovant dans l'une des catégories.

Les dossiers d'inscription doivent être envoyés au plus

tard le 5 juin 2021. Veuillez consulter le site Internet de la Fondation Jean-Luc Lagardère : www.fondation-jeanluc-lagardere.com pour plus de détails.

S'agissant de la catégorie musiques actuelles, le ou la postulant(e) doit totaliser 30 ans au plus au 31 décembre 2021 ; être francophone : les candidats ne doivent pas nécessairement avoir la nationalité d'un pays francophone, mais doivent être en mesure de présenter en français un projet à l'écrit et à l'oral, s'ils sont sélectionnés. Ces derniers doivent avoir

déjà diffusé un album (ou un mini album) comprenant au moins 10 titres par le biais d'un distributeur physique ou numérique. Un projet déjà présenté à la bourse Musicien et non retenu peut être représenté, à condition d'avoir évolué de manière significative et de comporter de nouveaux éléments. La publication d'un ou plusieurs EP, mini album ou album sur une plateforme type YouTube ou Sound Cloud, ne permet pas de postuler.

Pour être éligible, le ou la candidat (e) doit avoir déjà signé un contrat avec un distributeur numérique, un tourneur ou un label indépendant. Le dossier de candidature doit être envoyé à l'adresse : boursemusique-sactuelles@lagardere.fr

Celui-ci doit être accompagné des pièces suivantes : une lettre de motivation avec mention dans l'objet de la lettre la catégorie du projet présenté : jazz/musique ou musiques actuelles. Dans le cas d'un projet présenté par plusieurs candidats, préciser le représentant du projet (auquel sera remis la bourse si le groupe est désigné Lauréat) ; un curriculum vitae de chaque candidat ; préciser quelle distribution a été faite du CD déjà enregistré ; une présentation détaillée du projet artistique ; des liens d'écoute ou de visionnage des œuvres de l'artiste (YouTube, Sound Cloud ou équivalent). Le fichier à envoyer doit peser moins de 34 Mo.

La somme de 15 000 euros

sera octroyée au lauréat. Cette bourse lui permettra de produire un disque. « Nous leur donnons des moyens, ils nous communiquent en retour la formidable énergie qui les anime. », a fait savoir Arnaud Lagardère, président de la Fondation Jean-Luc Lagardère.

La Fondation Jean-Luc Lagardère s'est fixé comme objectif de soutenir les créateurs et les porteurs de projets solidaires qui, avec talent et passion, éclaircissent les voies nouvelles. Rappelons que chaque année la Fondation Jean-Luc Lagardère attribue des bourses à de jeunes créateurs dans les domaines de l'écrit, de l'audiovisuel, de la musique et du numérique.

Rosalie Bindika

CHAMPIONNATS D'AFRIQUE D'ATHLÉTISME

La 22^e édition décalée de quelques jours

Initialement prévus du 1^{er} au 5 juin, les championnats d'Afrique seniors d'athlétisme se tiendront désormais en fin juin à Alger et non à Oran, toujours en Algérie.



Franck Elemba lors des jeux olympiques 2016/DR

Les 22^e Championnats d'Afrique d'athlétisme ont du mal à se tenir car ils étaient déjà décalés de 2020 à 2021 à cause de la pandémie de Covid-19 et sont à nouveau reportés de début (1-5) à fin juin. Une situation qui ne satisfait pas les athlètes africains, qui devraient se servir de ces compétitions pour affronter dignement les Jeux olympiques de Tokyo au Japon prévus du 24 juillet au 9 août prochains.

« Les Championnats d'Afrique seniors d'athlétisme, initialement prévus à Oran, doivent se tenir du 24 au 28 juin 2021 à Alger », indique la Confédération africaine d'athlétisme (CAA) dans un communiqué. « Cependant, les organisateurs algériens attendent le feu vert de la commission nationale scientifique de suivi de la pandémie de Covid-19 qui est seule habilitée à prendre une décision en relation avec l'évolution de la pandémie au plan national et régional. La CAA est à l'écoute des autorités algériennes pour confirmer la date des championnats », ajoute le même communiqué.

Vingt-trois pays sur cinquante-quatre ont déjà confirmé leur participation. La Fédération congolaise d'athlétisme a déjà sélectionné les athlètes qui représenteront le pays dans les différentes disciplines retenues. Elle continue à entretenir ces derniers afin d'assurer une bonne participation du Congo.

Au total, quatorze athlètes vont défendre le drapeau congolais dans cette compétition dans les différentes catégories : 100m, 200m, 400m, 1500m, 5.000m, 10.000m, 400m Haies, Marteau, 4x100m, 800m, 20km marche, Longueur, Poids et Javelot. Parmi ces athlètes, il y a Natacha Ngoye, Franck Elemba, Archel Biniakounou et autres champions d'athlétisme congolais et africain.

Rude Ngoma

BASKETBALL

Les championnats de Brazzaville officiellement lancés

La Ligue de basketball de Brazzaville a lancé, le 15 mai, ses championnats départementaux pour le compte de la saison 2020-2021.

Les premières rencontres des seniors hommes ont vu Liber basket dominer les Diables noirs 2 (63-56) puis Anges noirs basketball (ANBB) prendre le dessus sur l'autre équipe des Diables noirs (69-63). L'Inter a pris le meilleur sur RCO (80-57) puis Patronage s'est imposé devant RBC (66-62). Chez les dames, l'Inter a dominé l'Etoile du Congo (48-38). ANBB s'est imposé devant ECB (51-19). Le 15 mai, Brazza basket a eu raison des Diables noirs (74-9)

Chez les juniors, Avenir du rail l'emporte face à l'Etoile du Congo (55-52), AS Thomas a été battue par BC Massengo (57-64). Génération miracle a courbé l'échine devant le Cara (55-73). Chez les cadets, l'Etoile du Congo a dominé AVR (68-46). Génération miracle a dominé Cara (47-45)

Pour le compte de cette saison, les équipes engagées sont logées dans deux poules par catégories sauf chez les dames. La conférence A chez les seniors hommes mettra



Une séquence du match AS Thomas-BCM/Adiac

aux prises BC Massengo, AS Thomas Sankara, Etoile du Congo, Cara, Avenir du rail et Ange noir basketball 2. Dans la poule opposée, on retrouve ANBC 1, Interclub, Patronage, Diables noirs 1, RBC, Liber, RCO et Diables noirs 2. Chez les seniors dames poule unique avec des clubs comme Brazza-basket, Etoile du Congo, ANBC, AVR, Diables noirs, Interclub et ECB.

Chez les juniors hommes, la Conférence A oppose-

ra, BC Massengo, AS Thomas-Sankara, Etoile du Congo, Cara, AVR et Génération miracle. Le groupe opposé regroupe ANBC, Interclub 1, Patronage, Diables noirs 1, RBC, Interclub 2 et ECB. Chez les cadets, le groupe A est composé de BC Massengo, Etoile du Congo, Cara, AVR et Génération miracle. Le groupe B, quant à lui, regroupe ANBC, Interclub 1, Patronage, Diables noirs, Interclub 2 et ECB.

James Golden Eloué

EST DE LA RDC

Des allégations d'abus sexuels dans les rangs des travailleurs humanitaires

Le coordonnateur humanitaire en République démocratique du Congo (RDC), David McLachlan-Karr, a dit prendre très au sérieux les nouvelles allégations d'exploitation et d'abus sexuels dans le rang des travailleurs humanitaires récemment rapportées par les médias, notamment The New Humanitarian et Associated Press, qui seraient survenus lors de la riposte à la dixième épidémie d'Ebola, entre 2018 et 2020, dans l'est de la RDC.

David McLachlan-Karr a également fait part de sa détermination à sanctionner tous les cas qui seraient vérifiés. « Toutes ces allégations doivent faire l'objet d'une enquête et les victimes doivent être entendues. Nous renouvelons notre engagement à être transparent et apporter toute la lumière sur ce fléau », a déclaré David McLachlan-Karr dans un communiqué publié le 14 mai.

Pour le coordonnateur humanitaire, ces allégations

entravent la confiance des personnes servies envers les Nations unies. Nous assurerons, a-t-il promis, le suivi des enquêtes et sanctionnerons les responsables. Il a, par ailleurs, indiqué que les résultats de ces enquêtes seront également communiqués aux autorités congolaises. Il est, en effet, rappelé que les Nations unies ont déjà initié plusieurs enquêtes en RDC, notamment une mission d'investigation du Bureau des services de

contrôle interne des Nations unies en novembre 2020 et la commission d'enquête indépendante de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui est actuellement sur le terrain.

Dans ce communiqué, le coordonnateur humanitaire note que, dans le pays, le réseau national pour la protection contre l'exploitation et les abus sexuels a été renforcé au cours des douze derniers mois. Ce réseau, a-t-il fait savoir, a pour mission de soutenir et coordonner la prévention et la réponse aux

cas d'exploitation et d'abus sexuels et de soutenir les personnes qui en sont victimes.

David McLachlan-Karr a également indiqué que, le même 14 mai, le comité directeur du réseau national avait rencontré la directrice exécutive du Fonds des Nations unies pour la population, le Dr Natalia Kanem, en visite en RDC, pour discuter des stratégies de prévention et de la nécessité pour les donateurs de continuer à soutenir les actions pour garantir la

protection contre l'exploitation et les abus sexuels. « La prévention et la réponse à l'exploitation et aux abus sexuels ont toujours été une priorité pour les Nations unies pendant des années et continuent de l'être », a insisté David McLachlan-Karr. Il est rappelé que les Nations unies appliquent une politique de « tolérance zéro » à l'égard de l'exploitation et des abus sexuels par des travailleurs humanitaires, tant nationaux qu'internationaux.

Lucien Dianzenza

COVID-19

Kinshasa a rapporté deux nouveaux cas

Selon l'OMS, les dernières données de l'évolution de la pandémie à la date du 17 mai indiquent que sur onze nouveaux cas notifiés, la ville de Kinshasa n'a rapporté que deux cas contre neuf au Nord-Kivu.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) indique qu'aucun nouveau décès des cas confirmés n'a été rapporté. Le total de cas mortels en RDC à la date du 17 mai 2021 est de sept cent soixante-seize décès. Soit un taux de létalité de 2,5 %. Aucun patient supplémentaire n'est sorti guéri, selon la mise à jour fournie à la date du 17 mai. Le cumul de personnes guéries de la covid-19 est de vingt-six mille six cent trois soit un taux de guérison de 87 %. Total de cas actifs est de trois mille deux cent quarante et un. Le nombre total de cas positifs s'élève à trente mille six cent vingt. Les tests ont été réalisés sur les cent quarante-sept échantillons reçus pour l'analyse biologique à l'INRB.

L'OMS indique qu'en semaine 19 (du 10 au 16 mai), la circulation du virus SARS-CoV-2 reste toujours soutenue en RDC. La vigilance reste de mise en raison de la présence à Kinshasa du variant B.1.617, actuellement en circulation de grande ampleur en Inde. C'est un variant, poursuit l'agence onusienne, dont le taux de croissance est plus élevé que les autres, suggérant ainsi une plus grande contagiosité, et faisant craindre un rebond de l'épidémie dans les provinces les plus affectées.

Dans le même temps, les données cumulées depuis le début de l'épidémie de covid-19 montrent que la capitale de la RDC reste la ville la plus touchée par la circulation du virus SARS-CoV-2 dans le pays, avec 70 % du total de cas, suivie du Nord-Kivu (9 %), du Haut-Katanga (6,6 %), du Kongo central (5,6 %), du Sud-Kivu (3 %) et du Lualaba (3 %).

S'agissant de la vaccination, le cumul à ce jour, incluant les sites de vaccination de Kinshasa et des provinces ayant lancé les campagnes de vaccination est de neuf mille six cent quatre-vingt-treize personnes vaccinées en RDC avec la première dose du vaccin Vaxzevria (ex-Astra Zenecca) depuis 19 avril 2021.

Actuellement, cinq provinces parmi les plus actives ont déjà lancé leurs activités de vaccination contre la covid-19. Il s'agit de la ville-province de Kinshasa, du Haut-Katanga, du Kongo central, du Nord-Kivu et du Sud-Kivu. La stratégie vaccinale inclut les groupes prioritaires, notamment les personnes âgées de plus de 50 ans qui le souhaitent, celles concernées par les facteurs de comorbidité, le personnel soignant, le personnel travaillant aux guichets dans les aéroports, ports, banques ou supermarchés, etc.

Blandine Lusimana

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

L'UNFPA réaffirme son engagement à travailler avec la FDNT

Selon un communiqué de presse publié récemment par le bureau de la conjointe du chef de l'Etat, la directrice exécutive du Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA), Natalie Kanem, en visite en RDC, a réaffirmé la volonté de son institution de continuer à travailler avec la Fondation Denise-Nyakeru-Tshisekedi (FDNT) pour renforcer les efforts visant la résolution du problème des violences basées sur le genre et de la santé maternelle en RDC, avec un accent particulier sur les adolescentes et les filles.

Reçue par la première dame, Denise Nyakeru Tshisekedi, la directrice exécutive de l'UNFPA, le Dr Natalia Kanem l'a félicité pour son combat en faveur de l'amélioration de la condition de la femme en République démocratique du Congo (RDC), pour son plaidoyer à la participation des femmes, et son engagement dans la lutte contre les violences basées sur le genre (VBG). A en croire Natalia Kanem, la meilleure façon de s'attaquer au problème de la prévention et de la réponse aux VBG est de renforcer l'agenda au niveau continen-

tal à travers le plan stratégique de l'OAFIAD (Organisation des premières dames d'Afrique pour le développement). « Ce, en utilisant l'opportunité d'avoir la RDC à la

présidence de l'Union africaine », a-t-elle indiqué. La FDNT a présenté de manière globale sa vision articulée sur quatre axes et les actions conjointes menées avec l'UNFPA à travers la RDC. En somme, la première dame a exprimé sa satisfaction pour ce partenariat parti pour longtemps. "Les défis sont énormes et le pays est grand. Pour ma part, je vais continuer à faire mon plaidoyer au niveau du gouvernement par rapport aux ressources qu'il doit mettre en place pour ces questions de violences basées sur le genre. J'espère

« Ce, en utilisant l'opportunité d'avoir la RDC à la présidence de l'Union africaine »

que l'UNFPA va s'impliquer et nous accompagner. Mon souhait est d'effectuer des descentes dans les différentes provinces du pays", a déclaré Denise Nyakeru Tshisekedi.

.B.L.

PARIS

Dîner des chefs d'Etat africains à l'Elysée

Un dîner a été offert par le président Emmanuel Macron et son épouse aux chefs d'Etat africains au Palais de l'Elysée.



Le président Denis Sassou N'Guesso sur le perron de l'Elysée avec Brigitte et Emmanuel Macron (Roland Mbongo)

Lundi 17 mai en début de soirée, le président français a reçu ses homologues à l'Elysée. Le Congo a honoré cette invitation par la présence du chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, qui a été accueilli en bas des marches du perron de l'Elysée.

Emmanuel Macron a saisi l'occasion pour féliciter Denis Sassou N'Guesso pour sa réélection à l'issue de la présidentielle du 17 et 22 mars 2021.

Un signal fort dans le cadre de la réaffirmation et la consolidation des liens d'amitié et de coopération qui unissent le Congo et la France.

Pour la France, cette rencontre doit permettre de poser les fondations d'un nouveau partenariat prévu pour la relance des économies affectées par la crise de la Covid-19.

Pour le chef de l'Etat congolais, la participation au sommet de Paris s'inscrit dans la ferme volonté de plaider pour le multilatéralisme. Car, estime-t-il, les bases d'un nouveau cycle de croissance en Afrique constituent un relais efficace pour l'économie mondiale.

Marie-Alfred Ngoma

PRIMATURE

Anatole Collinet Makosso prend officiellement ses fonctions

La cérémonie de passation de consignes entre les Premiers ministres sortant, Clément Mouamba, et entrant Anatole Collinet Makosso, s'est déroulée le 18 mai en présence du secrétaire général du gouvernement, Benjamin Boumakani.

Nommé Premier ministre, chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso qui vient officiellement de prendre ses nouvelles fonctions entend poursuivre le travail amorcé par son prédécesseur, Clément Mouamba. « Succéder à Clément Mouamba et poursuivre ce qu'il a fait, c'est une lourde responsabilité. Je suis rassuré que vous serez avec nous pour poursuivre le coaching, sous la clairvoyance direction et leadership de son Excellence monsieur le président de la République. Avec la franche collaboration de tous les cadres qui ont inauguré la Primature, nous ferons l'effort de faire aboutir le travail que vous avez amorcé », a déclaré le nouveau Premier ministre.

En effet, Anatole Collinet Makosso s'est également engagé à capitaliser sur les grandes victoires remportées sous Clément Mouamba dans le domaine de l'enseignement ainsi que les grandes réformes dans les régies financières et la gestion des ressources forestières et minières. « Merci pour avoir travaillé avec vous pendant les cinq ans de la mise en œuvre de

la marche vers le développement, un projet de société que vous avez porté personnellement, subissant les attaques, les coups y compris pour les choses qui ne dépendaient pas de vous, mais dans la sagesse qui vous caractérise, vous avez su prendre cela sur vous et tenter d'apporter de solutions », a poursuivi le nouveau chef du gouvernement.

Arrivé à la tête du gouvernement le 23 mars 2016, Clément Mouamba y a passé cinq ans. Il se dit fier d'avoir assumé ces fonctions et reste citoyen congolais, militant et député à l'Assemblée nationale. Selon lui, il y a toujours une vie après une mission. « De mon point de vue, ma mission se termine très bien. Retirer de la primature mais nous existons dans le pays parce que nous allons poursuivre la marche... Premier ministre sortant, Clément Mouamba est dans les rangs où nous allons réellement poursuivre la marche. Quelle que soit la position, on marchera pour soutenir le président parce que je crois en l'homme, je crois aux projets, je crois aux enjeux qui sont définis dans ce programme. En même temps je mesure l'ampleur des sujets cruciaux qui concernent l'avenir de notre pays et pour cela on doit se serrer les coudes pour continuer à soutenir le chef de l'Etat », a indiqué Clément Mouamba.

Parfait Wilfried Douniama

DIPLOMATIE

Emmanuel macron annule la dette du Soudan

Le président français a tenu sa promesse. Il vient d'annuler la dette de la France auprès du Soudan pour l'aider dans sa reconstruction économique, après la chute en 2019 d'Omar el-Béchir. L'annonce a été faite lors de la conférence internationale sur le Soudan, tenue le 17 mai à Paris, en présence du Premier ministre soudanais, Abdalla Amdok.

Emmanuel Macron a réuni les principaux bailleurs de Khartoum pour une conférence consacrée à la dette du Soudan, marquant ainsi son retour dans le concert des nations et dans le système de financement international, après la décision des Etats-Unis de le retirer de la liste des pays « parias », financiers du terrorisme, mettant ainsi fin aux sanctions économiques qui le maintenaient au ban de la communauté internationale. Il s'est montré favorable à annuler la créance de la France envers le Soudan, estimée à 5 milliards de dollars, pour l'aider à poursuivre sa transition démocratique et à relancer son économie plongée dans la crise depuis 2019. « Nous sommes favorables à une annulation pure et simple de notre

créance envers le Soudan », a déclaré le président français, pour soulager ce pays d'Afrique de l'est, « plongé sous le fardeau de la dette », le plus riche en ressources pétrolière et minière. Paris s'était également montrée favorable à l'octroi d'un prêt-relais de 1,5 milliard de dollars à Khartoum pour l'aider à faire face à ses arriérés de dette vis-à-vis du Fonds monétaire international (FMI), a annoncé le ministre de l'Economie, Bruno Le Maire. Ajoutant : « Il n'y a pas de raison de ne pas investir au Soudan maintenant », citant quelques secteurs stratégiques, notamment les infrastructures, l'agriculture, l'énergie, les minéraux, les communications. Plusieurs pays ont suivi l'initiative de la

France, en accordant des aides pour alléger la dette du pays afin de lui permettre de réintégrer les circuits financiers internationaux et d'attirer des investisseurs. C'est le cas de l'Allemagne, qui va débloquer plusieurs millions d'euros, et effacer 360 millions d'euros, de dettes bilatérales avec le Soudan, et apporter 90 millions d'euros pour l'aider à solder son arriéré avec le FMI.

Elle a été aussi l'une des premières capitales à se mobiliser et à apporter son soutien à la transition soudanaise, considérant celle-ci d'« exemple de transition démocratique en Afrique ». La dette extérieure du Soudan est estimée à 60 milliards de dollars. Les experts pensent que la restructuration de la dette pourrait faire revenir la confiance, ce qui va attirer des investissements étrangers. Bruno Le Maire a réparti les tâches : « Nous [le gouvernement] nous occupons de la dette. Vous [Investisseurs] pouvez investir dans ce pays ».

Noël Ndong

La France en guerre contre le surendettement des économies africaines

A l'invitation du chef d'Etat français, une trentaine dirigeants des cinq zones de l'Afrique, des dirigeants européens et une vingtaine d'institutions multilatérales sont réunis à Paris pour évoquer la dette africaine, et l'aider à retrouver le chemin de la croissance.

Le président Emmanuel Macron va tenter de convaincre les institutions internationales à ne pas « abandonner l'Afrique ». Il veut aller au-delà du moratoire sur le service de la dette publique du Club de Paris et du G20, qui avait permis à une cinquantaine de pays de bénéficier d'une suspension de paiement de leurs dettes, mettant en garde contre le risque d'un boomerang. De plus, il est convaincu que « rien ne sert de restructurer les dettes africaines si c'est pour en contracter plus envers la Chine ». Aussi recherche-t-il une stratégie idoine, pour que ne s'ouvre un nouveau cycle d'endettement massif, souvenant que la fin de l'initiative PPTE (Pays pauvres très endettés) avait provoqué une nouvelle hausse de la dette de l'Afrique, notamment envers la Chine. Du fait de ses méthodes plus faciles d'octroi de prêts, affranchis des contraintes de pays occidentaux pour accorder des financements à ceux d'Afrique, la Chine est critiquée de confiner le continent africain dans le piège de la dette. Pour le chef d'Etat français « c'est une catastrophe sur la plan financier et une catastrophe sur le plan de la souveraineté », tout en plaidant en faveur de la participation de la Chine aux initiatives du G20 sur la restructuration de la dette africaine. Il est favorable à la poursuite de la restructuration des dettes africaines, dans le cadre d'« un projet qui inclut toutes les formes de dettes ». Pour les pays africains, cette initiative, bien que louable, est peu efficace pour faire front à leurs problèmes de financements actuels.

Pour sortir de l'impasse, Emmanuel Macron a une idée originale, utiliser des Droits de tirage spéciaux à zéro pour cent de taux d'intérêt, comme solution pour atténuer les insuffisances des moratoires sur la dette accordés par le Club de Paris et le G20.

N.Nd.